

PRINTEMPS 2020, EN PROVENCE, PRÈS DE LA MER.

Hélène, comme tous les matins, écoutait la radio afin de prendre connaissance de l'actualité. Une journaliste recevait la secrétaire d'État pour l'Égalité et le Droit des femmes au sujet des violences physiques et morales subies par ces dernières. En effet, un nouveau drame était arrivé : une femme venait d'être brûlée vive par son conjoint. À la fin de leur échange, la responsable politique remercia la chroniqueuse de l'avoir invitée et d'être le seul média à diffuser cette atrocité dont l'action datait de dix jours. Hélène se sentait mal à l'aise d'entendre qu'une nouvelle fois des mâles infects s'autorisaient à battre leurs épouses et parfois leurs enfants, avec au final des conséquences mortelles. Elle ressentit le besoin d'échanger avec son mari, assis dans le salon, qui regardait la télévision.

— Je viens d'entendre un fait horrible qui s'est encore produit à l'encontre d'une femme. Un salaud a brûlé son épouse.

Hernest ne répondit pas, trop absorbé par les images qu'il voyait à l'écran.

— Oh ! Je viens de te dire qu'un salaud a tué sa femme d'une manière atroce. Cela te dérangerait de m'écouter et de baisser le son de ta télé ?

— Tu as raison, il y a vraiment de sales types

— C'est tout ce que cela te fait, quand je te parle d'un drame aussi monstrueux ? Je suis choquée, cela m'est insupportable ! Tu ne réagis pas ! Le sort des femmes maltraitées, que l'on tue parfois, cela ne te concerne pas ? Eh bien moi, cela me fait mal et j'ai envie d'en parler.

— Bien sûr que cela m'intéresse, mais que puis-je y faire ?

— Déjà, le fait d'en parler entre nous, puis avec nos enfants et nos amis, serait un grand pas en avant. Pourquoi ne pas dénoncer ces odieux personnages et intervenir quand on a connaissance qu'une personne subit les frasques diaboliques de son mari ou compagnon ? Tous les trois jours, une femme meurt sous leurs coups, est-ce normal ?

— Mais je suis d'accord et j'affirme que notre société ne place pas l'épouse ou la concubine au même rang que l'homme. Dans beaucoup de pays, c'est ainsi, à l'exception des nations scandinaves et d'Israël. Les gouvernements ne font pas grand-chose pour l'égalité des sexes.

— Je te rappelle que le droit de vote en France nous a été accordé uniquement en 1944 grâce à une ordonnance du général de Gaulle ; ainsi, en 1945, pour la première fois, nous avons pu voter. De même, pourquoi a-t-il fallu attendre l'année 1965 pour que les Françaises puissent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari ? De qui se moque-t-on ? Il était temps, n'est-ce pas ?

— Je partage absolument ton point de vue.

— Je ne suis pas féministe, mais trouves-tu normal que la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations Unies en 1948, ne comporte pas dans le titre le mot « femme » ? Je pose la question ! Quand tu penses que le Code civil, écrit en 1804, actait d'autorité : « Le mari doit protection à sa femme, sa femme doit obéissance à son mari. »

— Il est certain que le fameux Code Napoléon mériterait d'être

nettoyé, par des modifications substantielles, quant au droit des femmes.

— Je suis contente de te l'entendre dire. Au XIX^e siècle, de nombreuses sociétés et entités à travers le monde ont réclamé des droits pour les femmes, mais malheureusement à peine perdue.

— À mon tour de t'apporter des précisions concernant le combat d'une journaliste œuvrant pour la condition féminine. Elle était née en 1848. Elle s'appelait Hubertine Auclert et elle a fondé, à son époque, la société des droits des femmes en réclamant le droit de vote pour elles.

— Je ne la connaissais pas, je n'ai pas tes connaissances historiques.

— Eh bien, je vais t'apporter une précision étonnante concernant Blaise Pascal et sa famille. C'était un éminent philosophe et mathématicien de génie. Mais qui est informé du potentiel exceptionnel et de l'intelligence supérieure de sa sœur Jacqueline, de deux ans sa cadette ? Peu de monde ! Et pourquoi cette méconnaissance ? Uniquement au motif que c'était une femme. À l'époque, il n'était pas de bon ton que la gent féminine puisse apparaître comme l'égale de l'homme, et encore moins lui être supérieure. Qui plus est, dans le domaine scientifique ! Les femmes devaient donc rentrer dans le rang : celui des servantes, des soumises... et au mieux des courtisanes. Le cas de Jacqueline ne fut pas unique. De plus, étant issue d'une famille religieuse, elle prendra la direction d'un couvent.

— Cela, je l'ignorais.

— Rappelle-toi, il y a environ vingt ans, nous avons été choqués quand une chaîne de télévision française avait diffusé un téléfilm relatant un viol collectif. C'était un acte odieux généré par des athlètes masculins à l'encontre d'une jeune femme qui pratiquait une discipline sportive relative au lancer de poids ou de marteau. Ce film n'était pas une invention, mais le constat

amer d'une triste réalité. Sans être péjoratif ni désobligeant pour cette pauvre victime, il était aisé de remarquer qu'elle n'avait pas le physique d'une miss France aux formes parfaites. Le challenge légitime de sa vie n'était pas de paraître à des concours de beauté, mais consistait à s'entraîner et à faire des performances afin d'essayer de battre des records nationaux. Peu importe la personne que ces salauds avaient en face d'eux, ces bêtes immondes n'ont pensé qu'à assouvir un besoin bestial avec, en prime, la dynamique de la connerie. Cette femme a osé parler. Les monstres ont été condamnés à des peines qui n'étaient pas à la hauteur de leur acte pervers. Après la projection, il y a eu un débat. Tous les participants étaient d'accord pour dire « plus jamais ça » et il fallait sensibiliser les futurs prédateurs à se faire soigner. Que voyons-nous aujourd'hui ? Des calvaires identiques supportés par d'autres femmes à leur corps défendant. Que font les juges qui ne condamnent que partiellement ? Quelles mesures prend notre société pour empêcher cela ?

— Oui, tu as raison, il y a des failles immenses dans notre justice. Par contre, je me souviens bien de cette émission, j'avais été particulièrement choquée en apprenant que de tels agissements peuvent arriver dans le milieu sportif.

— Mais le sport n'est pas la seule pratique concernée.

— Grâce aux médias, ces horreurs qui touchent toutes les catégories d'hommes de nos sociétés sont maintenant dévoilées et rapportées. Les curés ont même apporté une pierre malsaine à cet édifice honteux. Ces outrages ne se sont jamais arrêtés. Quelques victimes ont eu le courage de parler. Et des ecclésiastiques, des pères, des oncles, des voisins, des messieurs tout le monde, des chefs d'entreprise, des directeurs, des producteurs de cinéma, des éducateurs et des dirigeants sportifs ou sociaux... ont enfin été mis en cause. Très peu de ces êtres immondes ont été

condamnés et certains ont même continué à œuvrer dans leur ignominie. À chaque fois, ces infects personnages ont souillé le corps d'enfants et de femmes au nom de leur force et de leur positionnement hiérarchique. Ils ont pris possession d'êtres non consentants.

— D'aucuns n'ont le droit de s'investir moralement, psychologiquement et physiquement en une autre personne. Chacun dispose à l'envi de son propre corps et de ses sentiments.

— Je partage ton analyse. Quand tu penses que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a été gravé dans le marbre depuis moins d'un demi-siècle ! Donc, s'il existe le droit des peuples, il en va de même pour chaque être humain, qui doit nécessairement pouvoir disposer de lui-même. A fortiori, les femmes.

— Tu vois, nous sommes en phase et, au demeurant, je ne suis pas insensible aux conditions dégradées des femmes, qui existent encore à notre époque. De plus, je vais te surprendre, te faire part d'un événement particulier et te raconter une longue histoire, que je n'ai jamais évoquée avec toi, ni d'ailleurs avec personne. Alors assieds-toi et écoute-moi. Cependant, il ne faut pas oublier le principe suivant :

« Quand on touche à quelque chose de sensible, il faut faire attention de ne pas tomber dans l'émotion. »

FRANCE : DÉCEMBRE 1919

Le froid commençait à sévir en ce dernier mois d'automne sur ce plateau des Ardennes françaises. Il était saisissant et souvent accompagné d'un vent houleux.

La neige avait commencé à tomber timidement, mais les quelques centimètres tenaient bien cependant. Bref, l'hiver prenait ses marques et pour quelques mois.

Tout était devenu légèrement blanc. Les arbres qui possédaient des feuillages non caducs avaient perdu leurs feuilles depuis la fin octobre.

Ceux à feuillages caducs, tels les sapins ou les épicéas divers, gardaient pour partie leurs belles robes vertes saupoudrées de couches blanches. Les champs et les vallons s'étendaient à l'infini. Ils ressemblaient à une mer calme surmontée d'une fine couche d'écume, et pourtant, nous étions dans les Ardennes. Parfois, des bancs de brume flottaient sur les pâtures, les champs et les herbages. Des bosquets, des taillis, des futaies et surtout des sylves surmontaient ce beau paysage dans une parfaite harmonie.

En un mot, c'était beau. C'était le pays.

Dans toutes les maisons de cette campagne ardennaise, les poêles à charbon ou à bois étaient installés, la plupart du temps dans la plus grande pièce où les habitants se concentraient souvent pour vivre. Cette grande pièce de vie avec cet élément